



Addenda 2017

Modification du calcul de l'Annual Handicap Review (ANHR)

En janvier 2017, la Fédération Royale Belge de Golf a mis en application la dernière version du « EGA Handicap System » pour la période 2016-2020. Si les conditions requises pour que le handicap soit analysé à la fin de chaque années restent inchangées ; la méthode mathématique pour réaliser cette évaluation a profondément évolué...

1. Les conditions nécessaires à la révision annuelle du handicap

- Avoir joué au minimum quatre (4) compétitions « qualifying » durant la saison (l'année)
- Totaliser au moins 8 compétitions « qualifying » en 2 ans. Par exemple : 5 QC en 2016, il faudra reprendre les trois dernières compétitions de 2015 pour totaliser les 8QC

Bon à savoir : si au moins 4 QC ont été joués en 2016 mais moins de 8 en cumulant avec 2015, le handicap ne bougera pas ; il est « actif but not assessed » qui signifie que le handicap reste actif mais trop peu de scores permettent de l'analyser.

Bon à savoir : Si l'Exact Handicap de fin de saison est inférieur à l'Exact Handicap de début de saison, aucune modification ne lui sera appliquée lors de l'Annual Review

2. Le calcul utilisé pour procéder à l'Annual Handicap Review

Si, les années précédentes, la révision annuelle comparait le score médian (MSS) des résultats de l'année au score moyen européen établi pour chaque catégorie de handicap, le nouveau système reprend tous les résultats sur base du **S.G.D.** ou **Standard Gross Differential**.

Celui-ci représente l'Exact Handicap réellement joué lors de chaque compétition...

Pratiquement, un exemple...

Le terrain joué a un par 72, Course Rating 72,7 avec un Slope de 129.

L'EGA HCP d'un joueur est de 18,0. Son Playing Hcp est de $18 \times (129/113) + (72,7-72) = 18 \times 1,142 + 0,7 = 20,56 + 0,7 = 21,26 = 21$ soit 21 strokes.

Ce joueur réalise un résultat de 31 points Stableford, il lui manque 5 points pour scorer 36 points Stableford. Donc 5 (strokes) points en plus étaient nécessaires pour jouer son Playing Handicap. En tenant compte du Slope, il avait besoin d'un EGA HCP de $18,0 + (5 \times 113 / \text{slope}) = 18 + 4,38 = 22,38$. Comme c'est une estimation, nous arrondissons à 22. Le SGD pour ce tour est de 22 soit le playing handicap nécessaire pour scorer 36 points Stableford.

Le système calcule deux valeurs pour chaque joueur sur base de ces S.G.D. un **Upper Index** et un **Lower Index**. La différence entre l'Upper Index et Le Lower Index se nomme le **Range**.

Un joueur qui, en fin de saison, a un EGA Handicap entre les deux Index (dans le Range) ne verra pas son handicap modifié.

Le S.G.D. a été calculé pour tous les Qualifying Scores de 2016 et 2015 afin de préparer le Handicap Review.

3. Le plus important !

Cette nouvelle méthode de calcul reflète plus précisément le niveau technique du joueur (ou niveau de jeu). L'Annual Review est une opportunité d'avoir un handicap en phase avec le niveau de chaque joueur.

Le jeu de golf est par essence un sport basé sur l'équité ! C'est pourquoi le handicap ne sert qu'à garantir l'équité de la confrontation entre le terrain qui est affronté et le joueur, le terrain joue toujours «scratch »... Philosophie qui doit garantir le plaisir !



Addenda 2016

Modification obtention Brevet d'Aptitude au Golf (BAG)

Marques de départ

La commission technique de Fédération Royale Belge de Golf, dans un souci de clarification et de promotion du jeu de golf, a modifié la procédure d'obtention du Brevet d'Aptitude au Golf.

De même afin de répondre aux questions souvent posées quant aux marques de départ des quelles devraient démarrer un joueur selon sa catégorie d'âge la Fédération Royale Belge de Golf propose une uniformisation des marques de départ.

Vous trouverez, ci-dessous, le courrier adressé aux Présidents, Capitaines et Secrétaires des clubs.

Pour comprendre le concept, voici le lien Tee it Forward : <http://www.pga.com/pga-and-usga-step-new-sets-tees-in-nationwide-tee-it-forward-initiative>



Bruxelles, le 26 mai 2015

Concerne : Brevet d'Aptitude au Golf (BAG) – Accès au terrain – Marques de départ

Chers Présidents, Capitaines et Secrétaires,

Nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle version du Brevet d'Aptitude au Golf et des recommandations pour les marques de départ.

1. BREVET D'APTITUDE AU GOLF (BAG)

1.1 Pourquoi l'adapter ?

Tout comme vous, nous sommes préoccupés par le grand nombre de joueurs qui abandonnent le golf après l'avoir brièvement pratiqué. Une analyse approfondie des deux dernières saisons a montré que la moitié des débutants arrêtaient le golf après une ou deux saisons déjà, sans être généralement parvenus à obtenir le BAG ou un handicap club.

Nous en avons conclu que la raison principale de cet abandon est due au fait que les débutants doivent attendre trop longtemps avant d'avoir l'autorisation de monter sur un terrain et de jouer leurs premiers trous.

La passion pour le golf s'acquiert et grandit une fois que le débutant fait ses premiers pas sur le terrain, et non pas en passant la majeure partie de son temps au practice ou sur le putting green. Ce constat nous a permis d'évaluer comment rendre notre sport plus « accessible » et plus attractif pour les débutants sans dénaturer les normes existantes et les valeurs qui font de notre sport qu'il soit si unique.

1.2 Brevet d'Aptitude au Golf et accès au terrain

Suivant la réglementation actuellement en vigueur, le Brevet d'Aptitude au Golf ne peut être obtenu qu'après réussite d'une série d' « examens » techniques, théoriques et pratiques. Une mise à jour de la réglementation s'impose et remplace l'actuelle.

1.3 Quels changements ?

La partie « accès au terrain » a été retirée du BAG (cf. recommandation en annexe). Elle a été simplifiée et assouplie.

Etre capable de jouer « droit », s'assurer de sa propre sécurité et de celle des autres, le respect du temps de jeu autorisé demeurent des éléments importants.

Les distances des trous à jouer ont été réduites par le placement de marques de départ avancées afin de permettre aux débutants de jouer un trou en moins de coups, et d'augmenter leur plaisir du jeu tout en respectant le temps de jeu imparti.

Le test sur le terrain pour l'obtention du BAG se déroule sur un parcours raccourci qui peut être créé sur chaque terrain de 9 trous d'au moins 1.700m. Il est recommandé de déterminer le parcours raccourci en plaçant des marques de départ « brunes » sur le terrain existant. Le joueur débutant reçoit deux coups par trou et devra atteindre un total de 18 Stableford pour obtenir son BAG. Dès le BAG réussi, notre « nouveau » golfeur pourra continuer de jouer sur un parcours raccourci.

2. MARQUES DE DEPART

2.1 Uniformisation des marques de départ

En réponse à la question récurrente « *de quelles marques de départ doit démarrer un joueur selon sa catégorie d'âge ?* », il nous a semblé nécessaire d'examiner d'abord la question des marques de départ « standards ». Compte tenu de l'immense différence de distance entre un parcours raccourci

(2.750m pour 18 trous) et un parcours de championnat (jusqu'à 6.400m pour 18 trous), il est nécessaire de prévoir des étapes intermédiaires.

Actuellement, les marques de départ sont communément déterminées par une couleur. Nous abandonnons le principe qu'une couleur est destinée à un genre particulier (M/F), principe qui a perdu sa raison d'être depuis l'introduction du Course & Slope Rating. En effet, un Course & Slope Rating différent est déterminé pour une même couleur en fonction du sexe.

Pour information, les pays scandinaves ont complètement abandonné l'utilisation des couleurs. Les couleurs sont remplacées par des nombres qui font référence à la distance jouée. Par exemple, 54 équivaut à un parcours d'une longueur de ± 5.400 mètres.

Vous trouverez ci-dessous un tableau qui reprend la couleur des tees à utiliser suivant la longueur du parcours à jouer. Ceci ne veut pas pour autant dire que vous êtes dans l'obligation d'appliquer chez vous les 9 possibilités. Par contre, nous insistons pour que la couleur de vos marques de départ actuelles soit conforme à la longueur réelle de votre parcours (cf. tableau). Il existe des marges et des distances qui se chevauchent, de sorte que vous n'aurez pas beaucoup de changements à apporter. Cela signifie qu'un joueur qui veut jouer des tees bleus sur tous les parcours de Belgique sera généralement confronté à la même distance et au même degré de difficulté.

Attention : Le playing hcp doit être calculé en fonction du Course Rating et Slope attribué au tee joué.

Par 72 - 18 trous :

par 72	18 holes length		Number
	Min	Max	
Black	6100	6600	62
White	5680	6200	58
Yellow	5260	5800	54
Blue	4840	5400	50
Red	4420	5000	46
Orange	4000	4600	42

Green	3580	4200	38
Pink	3160	3800	34
Brown	2750	3400	30

Principe : 9 trous par 36 → utiliser la 1/2 de la distance

18 trous par 70 → utiliser 70/72 de la distance

2.2 De quel Tee et de quelle couleur faut-il jouer ?

Comme nous disposons maintenant d'aires de départ « normalisées », nous pouvons déterminer l'aire de départ de laquelle un joueur devrait démarrer.

Il est donc important de connaître la distance sur le fairway qu'atteint la balle d'un joueur frappée depuis le tee. La distance moyenne est calculée sur base de trois balles mises en jeu et dont deux reposent sur le fairway.

par 72	
Tee colour	Driving distance
Black	237
White	219
Yellow	202
Blue	184
Red	167
Orange	149
Green	132
Pink	115
Brown	85

Un joueur à même de « driver » à 180 mètres (M/F) « éprouvera plus de plaisir » s'il joue son parcours des marques bleues. Prendre le départ des tees de couleur corrects augmentera les chances du joueur de rentrer un meilleur score.

Comme indiqué précédemment, il n'y a pas d'obligation pour les clubs de proposer toutes les couleurs et tous les tees. Nous voyons cela avant tout comme des solutions standardisées à l'attention des débutants, des juniors et des seniors pour leur permettre de profiter des joies que doit leur procurer le golf.

Nous ne devons pas oublier que nous sommes partis de l'idée d'offrir des moyens d'enrayer le "Drop Out" et de renforcer les liens entre le golfeur et le club auquel il s'est affilié. Il va de soi qu'il n'y a aucune obligation d'appliquer ou non ces propositions et solutions.

Si nécessaire, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Bien amicalement,

Pour la Commission Technique,



Johan Verbiest

Directeur Sportif & Technique



Addenda 2015

Remplace la page 22

f) Les compétitions organisées par l'AFGolf



L'A.F.G. est une fédération régionale ; à ce titre elle organise plusieurs types d'épreuves.

Le Challenge de la Francophonie : des qualifications se jouent dans tous les clubs et la finale se déroule chaque année dans un club différent.

Le Grand prix AFG : est une épreuve fédérale dédiée aux petits handicaps, cette épreuve se joue sur 54 trous.

Les Prix Seniors : organisés par le Groupe de Travail Seniors. Vous trouverez leur calendrier sur le site de l'A.F.G.

L'AFG organise des compétitions propres aux Dames organisées par le GTL (Groupe de Travail Ladies et auteur de votre vade-mecum).

La Twenty-Thirty : s'adresse aux joueuses dont les handicaps se situent entre 18.5,5 à 36. Elle se déroule en 4 manches.

La Ladies Cup : une qualification lors d'un Ladies Day dans les différents clubs et une finale

Une rencontre Ladies Capitaines AFG/VVG pour partager notre passion et nos expériences.

Pour les plus jeunes : Le mini kids tour AFG et l'Open Juniors AFG

Addenda 2015

Remplace la page 23

g) Les tournois professionnels en Belgique.

Notre pays a accueilli et accueille encore de grands tournois professionnels. Cela permet à nos jeunes professionnels et à nos meilleurs amateurs de prendre la mesure du très haut niveau. De plus, un système de réciprocité (échange d'invitations) leur garantit d'être repris dans des épreuves organisées par d'autres pays européens.



Un petit conseil : incitez vos joueuses à suivre ces tournois. Une occasion de voir en 'live' ces champions à l'œuvre, un moment idéal pour apprendre...

Les circuits professionnels tant féminins que masculins sont organisés en division. Les jeunes professionnels, pour y accéder, doivent s'y qualifier. Ils peuvent le faire en passant par des épreuves intitulées les 'cartes' équivalentes aux concours d'entrée dans nos universités et hautes écoles ou en terminant dans le top 5 ou 10 des divisions inférieures.

EN BELGIQUE - OU ET QUAND ?



L.E.T access : 16 au 18 juillet 2015 au Rinkven Golf Club



Challenge Tour : 11 juin au 14 juin 2015 au Golf de Pierpont



Alps Tour 01 au 03 juillet 2015 au Mont Garni Golf Club
Flory Van Donck Trophy



PGA Tour & Federal: Omnium Classic of Belgium du 20 au 23 août 2015 au Limburg Golf & country club



Addenda 2015

EGA Handicapping System

Remplace les pages 11-12-13-14-15

À partir de 2013, la Fédération Royale Belge de Golf a mis en application la dernière mouture du « EGA Handicap System » pour la période 2013-2016

Au mois d'avril dernier, la Fédération a décidé d'effectuer des changements, au nombre de trois, dans le système en place et a obtenu une dérogation de l'EGA à cet effet.

1. Supprimer l'application du CBA

Le CBA (Computed Buffer Adjustment) est purement et simplement supprimé.

2. Élargir les buffer zones de deux points

Toutes les buffer zones sont augmentées de deux points, laissant au joueur une plus grande marge de résultat sans que son handicap s'en trouve remonté.

Handicap Category	EGA Exact Handicap	Buffer Zone	Nouvelle Buffer Zone	Hausse du handicap en dessous de la buffer zone	Diminution du hcp pour chaque point au dessus de la buffer zone
1	Plus – 4.4	35-36	33-36	0.1	0.1
2	4.5 – 11.4	34-36	32-36	0.1	0.2
3	11.5-18.4	33-36	31-36	0.1	0.3
4	18.5-26.4	32-36	30-36	0.1	0.4
5	26.5-36.0	31-36	30-36	0.2	0.5

3. Permettre au comité sportif de mettre une compétition « counting »

Le Comité Sportif peut à tout moment, déclarer la compétition « Counting », ce qui signifie que seuls les joueurs qui baissent leur handicap verront celui-ci modifié, les autres ne bougeant pas.

Par le passé, une compétition « counting » se traitait en mode manuel pour les joueurs concernés et les autres ne voyaient pas apparaître cette compétition dans leur historique, le nouveau système offre cet avantage d'avoir pour chaque joueur un historique plus complet, permettant, en cas de nécessité une analyse plus précise de ses statistiques, par exemple en cas d'adaptation en « General play » par le comité handicaps et également lors de l'annual review.

Conclusion

La philosophie du projet, selon la Fédération, est de permettre au plus grand nombre de retrouver le goût des compétitions en diminuant le stress du dixième, cela après avoir constaté que 72% des joueurs belges ont un statut « Inactif »

Ces mesures sont d'application depuis le 1^{er} mai dernier.